

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°02 DU 17 Avril 2022

Pour l'exécution des travaux d'entretien de certains des Axes routiers COPLABO- SIF 1070ml ; SIF-école bilingue les colombes 770ml ; prison-bilingue groupe II 510ml (2.35km) Financement : BIP MINTP 2022 – CREDITS TRANSFERES A LA COMMUNE D'ABONG-MBANG.

Le Maire de la commune D'ABONG-MBANG. Autorité Contractante, lance un **Appel d'Offres National Ouvert** pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

**1. Objet de l'appel d'offres**

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes dans le centre-ville **D'ABONG-MBANG**.

**2. Allotissement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un seul lot ci-après indiqué :

**3. CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation de chantier
- Terrassement et chaussée
- Assainissement -drainage

**NB :** Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

**4. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINTP EXERCICE 2020, TRANSFERE A LA COMMUNE D'ABONG-MBANG.

**6. Consultation du dossier d'appel d'offre**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la mairie **D'ABONG-MBANG**.

**7. Acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune D'ABONG-MBANG. Sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **CINQUANTE MILLE (50 000) CFA** payable à la Recette Municipale D'ABONG-MBANG.

**8. Présentation des offres**

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

## 9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, \_\_\_\_\_, sis à la commune d'Abong-Mbang au plus tard le 17 Mai 2022 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

### «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 DU 17 Avril 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS DES AXES ROUTIERS  
COPLABO- SIF 1070ML ; SIF- ECOLE BILINGUE LES COLOMBES 770ML ; PRISON-  
BILINGUE GROUPE II 510ML (2.35KM) DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG.

Financement BIP MINTP 2022 – CREDITS TRANSFERES A LA COMMUNE DE D'ABONG-MBANG,  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

## 10. Ouverture des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 17 Mai 2022 à partir de 12 heures, heure locale, par la Commission \_\_\_\_\_ de Passation des appels d'offres, au 8e \_\_\_\_\_ . Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises. L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

## 12. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à 30 JOURS.

## 13. Administration au nom de laquelle sera conclu l'appel d'offres

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, l'appel d'offres sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est Maire de la Commune D'ABONG-MBANG.

## 14. Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

### 14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- b) Offre technique incomplète pour absence :
  - b1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
  - b2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
  - b3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;
  - b4) de l'Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux et tout Ingénieur de Génie Civil proposé comme personnel d'encadrement.
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) de FCFA;
- e) Non justification de la possession en propriété, en location ou en leasing du matériel minimum suivant :
  - 01 bulldozer;
  - 01 pelle chargeuse;
  - 01 compacteur vibrant;
  - 01 nivelleuse ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 19 éléments des critères essentiels.

#### 14.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références ..... 03 éléments
- B - Personnel d'encadrement ..... 09 éléments
- C - Matériel ..... 12 éléments
- D - Surface financière ..... 03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

#### 15. Attribution de l'appel d'offres

Le Maître d'Ouvrage attribuera l'appel d'offres au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter l'appel d'offres de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins-disant pour plus d'un lot, il se verra attribué le lot ayant le montant le plus élevé.

#### 16. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

#### 17. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de 1% TTC soit 270 000 F CFA

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de l'appel d'offres, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### 18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la commune d'Abong-Mbang, Tél : 696 709 222/ 698 380 275.

#### 19. Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

##### Ampliations :

- DDMINMAP/HN ;
- CC/ARMP-Est (pour insertion au JDM) ;
- Pdt/CIPM-AM ;
- Affichage ;
- Chrono ;
- Archives.



ABONG-MBANG, le 17 AVR 2022

N° OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER  
FOR THE EXECUTION OF THE WORKS OF KLING OF CERTAINS  
ROADS IN THE COMMUNE OF ABONG-MBANG  
FINANCING: MINTP - 2022

The Mayor of the Municipality of ABONG-MBANG, Project Owner and Contracting Authority, hereby issues an Open National Invitation to tender for the above works.

**1. Object**

The invitation to tender concerns the execution of maintenance works on untarred roads in some towns of Cameroon.

**2. Contents of lots**

The works under this tender invitation are constituted in one lot as follows:

**3. Scope of Works :**

These works shall involve the following tasks:

- Installation of construction site
- Terrassement et chaussée
- Assainissement -drainage

N.B.: it should be noted that drainage structures shall be constructed using the labor based techniques (LBT).

**4. Participation and origin**

Participation in this invitation to tender shall be open to all Cameroon-based public works companies.

**5. Financing and provisional amount**

Works under this tender shall be financed by the budgets of Road Fund and the Ministry of Housing and Urban Development 2014.

**6. Consultation of tender documents**

The tender invitation documents may be consulted at the Contracts Service of the Ministry of Housing and Urban Development, located on the eight floor of the building hosting its services.

**7. Acquisition of tender documents**

The tender documents may be consulted at the Contracts Service of the Mayor of ABONG-MBANG council, upon presentation of a receipt of payment into the public treasury of a non-refundable fee of **50 000 francs CAF**.

The said receipt must identify the payer as representing a consulting firm willing to participate in the tender.

**8. Presentation of tenders**

Tenders shall be divided into three volumes and submitted in a simple envelope as follows:

- Volume 1 : Administrative documents;
- Volume 2: Technical proposal;
- Volume 3: Financial offer.

All the constituent documents (volume1, 2 and 3) shall be enclosed in a large and sealed outer envelope bearing only the subject of the tender concerned.

The different documents of each tender shall be numbered in keeping with the order indicated in the tender file and separated by color dividers.

**9. Submission of tenders**

Drafted in English or French and in seven(07) including one (1) original and six (06) copies, labeled as such, tenders shall be submitted in a sealed envelope and against a receipt at the municipality of ABONG-MBANG

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER**  
N° \_\_\_\_\_ / AONO/C/MROU/CPM/20 \_\_\_\_\_  
**FOR THE EXECUTION OF THE WORKS OF KLING OF CERTAINS**  
**ROADS IN THE COMMUNE OF ABONG-MBANG**  
**FINANCING: MINTP – 2022**

To be opened only at the tender-evaluation session."

**10. Tender compliance**

Tenders received after the submission deadline or those not respecting the separation mode of the financial offers from the administrative documents and technical proposals shall be rejected.  
Subject to rejection, the administrative documents required shall be produced in their originals or true copies certified by the issuing services, as the case may be, in accordance with the provisions of the Special Tender Regulations. The documents shall be dated at thirty (30) days or must have been established after the date of publication of this bid invitation.

**11. Opening of tenders**

The administrative documents, the technical and financial proposals shall be opened on the \_\_\_\_\_ at 11 am local time, at the Abong-Mbang Municipal council.  
All tenderers may attend the opening session or each have themselves represented by one person of their choice (even in the event of a joint-venture) with sound knowledge of their file.

**12. Timeframe**

The overall execution timeframe shall be four (30) calendar months.  
This timeframe takes effect from the date of notification of the notice to proceed of work.

**13. Administration on behalf of which the contract will be concluded**

At the end of examination of the offers and the choice of the successful tenderer, the contract will be concluded between the Mayor of ABONG-MBANG, Contracting Authority, and the tenderer.

**14. Tender evaluation criteria**

**14.1. Eliminatory criteria**

- a) Incomplete administrative documents due to the absence of one of the required documents ;
- b) Incomplete technical file due to the absence of one of the following documents :
  - b1) an attestation of site visit signed in truth by the bidder;
  - b2) a methodological note indicating the organization, planning and understanding of the project;
  - b3) a works controller with at least a bachelor's degree in Civil Engineering, with at least five years general experience and at least 02 projects of urban roads ;
  - b4) an attestation of registration in the National Order of Civil Engineers (NOCE) for civil engineers proposed as main staff;
- c) False declaration or forged document;
- d) Failure to show proof of execution of a project related to urban road maintenance works of at least CFA fifty million francs) during the last five years;
- e) Failure to justify ownership, rent or leasing of the following equipment's:
  - 01 bulldozer;
  - 01 truck;
  - 01 loader;
  - 01 vibrating compactor;
  - 01 grader ;
- f) Omission of a quantified unit price in the financial offer (the lots concerned will be eliminated).
- g) Not satisfying at least 19 elements of essential criteria

**14.2. Essential criteria**

A – References	03 elements
B - Managerial staff	09 elements
C - Equipment	12 elements
D- Financing	03 elements

Details of these main qualification criteria are specified in the assessment grid contained in the Special Tender Regulations.

#### **15. Award of contract**

The contract shall be awarded to the lowest bidder, complying with the technical and administrative requirements.

A bidder, who meets the technical requirements and submits the lowest bids for more than two lots, the Contracting Authority reserves the right to award the lots of his choice.

#### **16. Duration of tender validity**

The tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

#### **17. Provisional guarantee**

Each bidder shall enclose in his administrative documents, a bid bond (provisional guarantee) issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

Subject to rejection, the provisional guarantee shall be obligatorily produced in its original dated not more than 3 (three) months.

For unsuccessful bidders, the provisional guarantee shall be released not later than 15 (fifteen) days after the expiry of tender validity. For successful bidders, it shall be released only after the definitive guarantee has been constituted:

#### **18. Further information**

Additional technical information may be obtained from the \_\_\_\_\_, located on the eighth floor of the building hosting its services.

#### **19. Amendment to the invitation to tender.**

The Contracting Authority reserves the right, if warranted, to subsequently amend this invitation to tender.

ABONG-MBAMG, on **17 AVR 2022**

##### **Copies:**

- DDMINMAP/HN ;
- CC/ARMP-Est (pour insertion au JDM) ;
- Pdt/CIPM-AM ;
- Affichage ;
- Chrono ;
- Archives.



**OUYAL CHARMANT**